

Top départ : offrez une seconde vie à vos déchets d'équipements électroniques et électriques !

LE 26 MAI, 7 jeunes engagés en Service Civique, proposent aux habitants d'Aulnat et d'Issoire qui le souhaitent, de participer au « Défi VTE ».

L'objectif ?

Collecter les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques¹ qui dorment dans nos placards, pour leur donner une seconde vie et participer à la protection de l'environnement !

Pendant une journée, les habitants d'Aulnat et d'Issoire pourront venir déposer leurs D3E sur le quartier des Grenouillet (Aulnat) et de Haute-Terre (Issoire). Des stands seront organisés par les jeunes Volontaires de la Transition Énergétique afin de sensibiliser les passants aux éco-gestes et à la protection de l'environnement. A la suite de la collecte, les habitants pourront notamment bénéficier d'une aide à domicile leur permettant de s'approprier les éco-gestes et de mieux suivre leur consommation d'électricité en s'appuyant notamment sur la bonne utilisation du suivi de consommation avec l'application « Enedis à mes côtés ».

***Cette opération est menée par Unis-Cité et ses volontaires,
avec le soutien d'Enedis***

Vous souhaitez relayer cette information ? Suivre ce défi ? Rencontrer des volontaires en action sur le terrain ?

Contactez-nous :
Samantha RODRIGUES,
srodrigues@uniscite.fr
06 98 38 60 49

¹ Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques- aussi appelés D3E, englobent tous les objets alimentés par des courants électriques ou électromagnétiques (fournis par des piles, des prises secteur ou des batteries) exemple : sèche-cheveux, grille-pain, tablettes, bouilloire, etc ...

Qui sont les "Volontaires de la Transition Energétique" ?

Sensibiliser aux enjeux environnementaux et à la maîtrise de la consommation d'électricité, telle est la mission au quotidien des Volontaires de la Transition Energétique, **115 jeunes en Service Civique, de 16 à 25 ans, qui sont mobilisés dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) de 10 territoires** : Alès, Angers, Tours, Nantes, Paris, Aurillac, Clermont- Ferrand, Vitry-sur-Seine, Caen et Vire, et enfin Toulon. Leur mission : pendant 8 mois, **ils sensibilisent les habitants des quartiers aux enjeux de la transition écologique, aux éco-gestes et au suivi de leur consommation réelle d'énergie en ligne, en partenariat avec Enedis.**

A propos d'Unis-Cité : L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une étape de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage du travail d'équipe dans la mixité sociale. Unis-Cité a inspiré et servi de modèle au lancement du Service Civique des jeunes en 2010. Présente dans plus de soixante villes en France, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné 30.000 jeunes dont plus de 10.000 en 2020, dans un Service Civique « collectif », fondé sur la mixité sociale. Unis-Cité promeut l'idée que le Service Civique devrait devenir « universel », et faire partie du parcours de tous les jeunes en France.
www.uniscite.fr - Twitter @uniscite - www.relais-service-civique.fr

A propos d'Enedis :

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.
www.enedis.fr – Twitter @enedis Enedis : Contact presse – service-presse@enedis.fr – 01 47 74 75 98

A propos du Service Civique : inspiré de l'expérience précurseur d'Unis-Cité et cherchant à donner une suite au service national suspendu en 1996, le service civique a été créé en 2010 pour favoriser la mixité sociale et développer une culture de l'engagement chez les jeunes en France. Volontaire, il propose aux jeunes de 16 à 25 ans de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations et services publics (solidarité, lutte contre l'exclusion, éducation, environnement, sport, culture.... Ils perçoivent une indemnité mensuelle (~582 €), bénéficient d'une couverture sociale, d'une formation citoyenne et d'un accompagnement pour préparer l'après service. www.service-civique.gouv.fr